



DECISION D'ATTRIBUTION N°02/D/AC/CD/SG/2024

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 02/AONO/C.DS/SG/CIPM/2024 DU 02/01/2024

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE HOTEL ADIS - PMUC
(COMMISSARIAT DU DEUXIEME ARRONDISSEMENT) DANS LA VILLE DE DSCHANG

DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST

« EN PROCEDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT : BIP MINH DU, EXERCICE 2024.

Le Maire de la Commune de Dschang
(Autorité Contractante)

- Vu la constitution ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation, et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;
Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N° 0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les Services Déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°000028/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de monsieur **KEMLEU TCHABGOU Jacques Gabriel** aux fonctions de Maire de la Commune de Dschang à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 ;
Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution de budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 02/AONO/C.DS/SG/CIPM/2024 du 02/01/2024 pour l'exécution des travaux d'entretien de la route Hotel Adis - PMUC (Commissariat du Deuxième Arrondissement) dans la ville de Dschang ;
Vu le Procès-verbal n° 41/PV/CDS/SG/CIPM/2024 du 29 Janvier 2024 portant dépouillement des offres ;
Vu le rapport d'analyse des offres en date du 30 Janvier 2024 ;
Vu la proposition d'attribution du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dschang du 30 Janvier 2024 .

DECIDE :

Article 1^{er} Le Marché objet de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert sus visé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant (TTC)	Délai
ECO.BAT&TP SARL BP: 995 BAFOUSSAM TÉL. : 699 97 41 47	74 998 233 FCFA	03 Mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS :

- Préfecture / Menoua ;
- Adjoints Maires ;
- Présidents Commissions
- ARMP (pour publication) ;
- MINMAP/ Menoua ;
- MINEPAT / Menoua ;
- MINDDEVEL / Menoua ;
- MINH DU / Menoua ;
- PCIPM / Menoua ;

Dschang, le **09 FEV 2024**

LE MAIRE,

